$(N^{\circ} 184.)$

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 MAI 1892.

COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE.

RAPPORT SUR DES PÉTITIONS.

Messieurs,

La Commission permanente de l'Industrie a l'honneur de vous proposer de prendre les décisions suivantes, au sujet d'une série de pétitions ci-après mentionnées. Les objets qu'elles traitent ont déjà été examinés précédemment et ont donné lieu à des rapports ou à des discussions au sein des Chambres.

I.

Pétitions dont le renvoi à M. le Ministre des Finances a été proposé :

Numéros.

6619. Par pétition datée de Bruxelles, le 25 novembre 1891, présentée le 26 novembre 1891,

Le président et des délégués de l'« Association nationale des distillateurs agricoles » prient la Chambre de rejeter les conclusions du rapport de la Commission de l'Industrie présenté à la fin de la session précédente. Ils demandent, en outre, que leur pétition du 18 mars 1891, ainsi que les documents joints à la requête de ce jour, fassent l'objet d'un examen approfondi.

6705. Par pétition sans date, présentée le 17 décembre 1891,

Le président et les délégués de l' « Association nationale des planteurs de tabac » prient la Chambre de substituer l'impôt à la superficie à celui qui se perçoit actuellement à la plante.

6848. Par pétition datée de Turnhout et de Lierre, le 25 janvier 1892, présentée le 2 février 1892,

Le président et le secrétaire de l'« Assemblée générale des sauniers » réclament l'établissement d'un droit de balance de 1 franc par 100 kilogrammes sur les sels raffinés étrangers.

6879. Par pétition datée de Bievene, le 7 février 1892, présentée le 9 février 1892,

Des habitants de Bievene demandent une indemnité en dédommagement du préjudice qu'ils ont subi par les grèles de 1890 et de 1891.

6973. Par pétition datée de Leuze, le 22 février 1892, présentée le 8 mars 1892.

Des habitants de Leuze demandent l'établissement d'un droit sur les bêtes abattues par les fermiers pour être livrées au commerce.

7119. Par pétition datée de Quévy-le-Petit, le 11 avril 1890, présentée le 10 mai 1892.

Des habitants de Quévy-le-Petit prient la Chambre de modifier l'article 184 de la loi du 16 avril 1887 portant codification de la législation des droits sur les sucres.

II.

Pétitions dont le renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics a été proposé :

6673. Par pétition datée de Gand, le 5 décembre 1891, présentée le 8 décembre 1891,

Le sieur Van de Kerckhove, à Gand, réclame l'intervention de de la Chambre pour que la bière de ramas ne soit plus utilisée.

6915. Par pétition datée d'Astene, le 13 février 1892, présentée le 18 février 1892,

Des habitants d'Astenc prient la Chambre de voter un crédit destiné à indemniser les propriétaires d'animaux malades abattus par ordre.

6917. Par pétition sans date, présentée le 19 février 1892, Des habitants de diverses localités prient la Chambre de relever l'agriculture par l'établissement de droits protecteurs.

6920. Par pétition sans date, présentée le 19 février 1892, Des habitants de diverses localités prient la Chambre de voter une loi indemnisant les propriétaires d'animaux déclarés impropres à la consommation.

6935. Par pétition datée de Saint-Gilles (Waas), le 18 février 1892, présentée le 23 février 1892,

Des agriculteurs de Saint-Gilles (Waas) demandent que le

« charbon » soit assimilé à la tuberculose, pour l'allocation d'indemnités du chef d'abattage, par ordre, d'animaux malades. Même demande du sieur Fourez, à Moustier.

7122. Par pétition datée d'Esneux, le 29 avril 1892, présentée le 11 mai 1892.

Des habitants d'Esneux se plaignent des frais qu'entraîne l'expertise des viandes. Ils demandent la nomination d'un expert domicilié dans le rayon de cette commune. Ils préconisent, en outre, la transformation de ce service en un service communal gratuit.

III.

Pétitions dont le dépôt sur le bureau de la Chambre a été proposé pendant la discussion du projet de loi nº 144 : « Réduction des droits de fanal et modifications à certains droits d'entrée et au système de préemption des marchandises imposées à la valeur. »

6564. Par pétition datée d'Anvers, le 5 novembre 1891, présentée le 13 novembre 1891,

Le président et le secrétaire du « Cercle des imprimeurs lithographes d'Anvers » protestent contre les droits prohibitifs dont les produits de leur industrie seront frappés par suite du renouvellement du traité de commerce entre la France et la Belgique. Ils réclament l'intervention de la Chambre pour obtenir le rejet du Sénat du dit traité ou l'établissement de droits compensateurs.

Même pétition du président et du secrétaire de l' « Association des lithographes, » de Liége, du président et du secrétaire de l' « Association des ouvriers imprimeurs-lithographes, » de Bruxelles, du président et du secrétaire de l' « Association des ouvriers lithographes, » de Gand.

6579. Par pétition datée de Bruxelles, le 12 novembre 1891, présentée le 13 novembre 1891,

Le président et le secrétaire de la « Fédération typographique belge » demandent que des droits d'entrée compensateurs soient établis sur les productions de l'industrie typographique française en raison des droits prohibitifs votés par la France. Ils émettent, en outre, le vœu que le Gouvernement dénonce la convention littéraire conclue avec ce pays.

6612. Par pétition datée de Teralphene, d'octobre 1891, présentée le 24 novembre 1891,

Des habitants de Teralphene prient la Chambre d'établir un droit d'entrée sur les houblons.

6620. Par pétition datée de Bruxelles, le 25 novembre 1891, présentée le 26 novembre 1891,

Le président et des membres du conseil supérieur des « Ligues agricoles unies » demandent le rétablissement de l'égalité douanière entre le travail industriel et le travail agricole.

6680. Par pétition datée de Bruxelles, le 8 décembre 1891, présentée le 10 décembre 1891,

Le président et le secrétaire de la « Chambre syndicale de la chaussure », de Bruxelles, demandent la réduction ou la suppression des droits d'entrée sur la peausserie, les tissus et la mercerie pour chaussures.

6696. Par pétition datée de Gand, le 8 décembre 1891, présentée le 15 décembre 1891.

Les présidents et le secrétaire de la « Ligue du commerce et de l'industrie », de Gand, signalent la nécessité qu'il y a de reviser le tarif belge avant d'entamer, avec les nations étrangères, les négociations réclamées par le renouvellement de nos conventions commerciales. Ils demandent, en outre, la suppression des anomalies qui déparent le tarif des douanes belges au détriment de la main d'œuvre nationale et la substitution des droits spécifiques aux droits à la valeur dans tous les cas où la chose est possible.

6751. Par pétition datée d'Anvers, le 9 janvier 1892, présentée le 19 janvier 1892,

Le président et le secrétaire du « Cercle des anciens étudiants de l'Institut supérieur de commerce d'Anvers », protestent contre l'établissement de taxes à l'entrée de certains produits agricoles : les céréales dites non alimentaires, le houblon, la chicorée et le beurre.

6769. Par pétition datée de Saint-Josse-ten-Noode, le 16 janvier 1892, présentée le 19 janvier 1892.

Le sieur Debertie, à Saint-Josse-ten-Noode, demande le rejet du projet de loi approuvant le traité de commerce conclu avec l'Allemagne. Il prie la Chambre de protéger la sylviculture par l'établissement de droits d'entrée sur les bois et sur les perches.

6771. Par pétition datée de Porcheresse, le 17 janvier 1892, présentée le 19 janvier 1892,

Des conseillers communaux de Porcheresse réclament l'établissement d'un droit d'entrée sur les bois.

7000. Par pétition datée de Comines, le 10 mars 1892, présentée le 15 mars 1892,

Des habitants de Comines prient la Chambre d'appliquer à bref délai, et ce jusqu'à la conclusion d'un nouveau traité avec la France, aux importations françaises en Belgique, le régime douanier auquel les importations belges sont soumises à leur entrée en France.

Même pétition d'habitants de Bas-Warneton.

7026. Par pétition datée de Neuve-Église, le 12 mars 1892, présentée le 22 mars 1892,

Le sieur Verhille, à Neuve-Église, propose diverses mesures tendant à relever l'industrie briquetière.

7064. Par pétition datée de Bruxelles, le 28 mars 1892, présentée le 6 avril 1892,

Le président et le secrétaire de la « Chambre des tabacs », de Bruxelles, prient la Chambre de porter à 900 francs par 100 kilogrammes le droit d'entrée sur les cigares et sur les cigarettes de provenance étrangère. Ils proposent, en outre, une disposition complémentaire de l'article 2 de la loi du 19 juin 1856.

7074. Par pétition datée de Liége, le 9 avril 1892, présentée le 11 avril 1892,

Le président et le secrétaire de la « Chambre de commerce », de Liége, prient la Chambre de rejeter toute proposition de loi établissant des droits d'entrée sur les produits agricoles.

IV.

Pétition sur laquelle l'ordre du jour est proposé :

6756. Par pétition datée de Thuillies, le 15 janvier 1892, présentée le 19 janvier 1892,

Le sieur Préaux, à Thuillies, demande itérativement le vote d'une loi établissant un contrôle sur la réception des betterayes en sucrerie.

Le Secrétaire,

Le Président,

EUGÈNE DUMONT.

EUGÈNE MEEUS.